

De quoi votre père est-il mort ?

Source : article issu du site Jim.fr, Publié le 23/09/2016- par le docteur Dr Roseline Péluchon

Quel est le risque pour un patient de décéder du cancer de la prostate qui vient de lui être diagnostiqué ? Si de nombreux travaux ont été consacrés à l'influence de l'histoire familiale sur le risque de diagnostic de cancer de prostate, nous disposons de peu de données sur le risque de décès lié aux antécédents familiaux. La possibilité d'estimer ce risque pourrait avoir un impact sur la prise en charge des patients et peut-être sur les modalités de dépistage.

Une équipe états-unienne a réalisé une étude généalogique à partir de plus de 600 mille cas-index, soit une large constellation d'histoires familiales. Le résultat de ce travail est éloquent et souligne une fois de plus l'intérêt de l'enquête familiale. Le risque relatif de décès par cancer de la prostate, établi au moment de son diagnostic, va de 2,49 (intervalle de confiance à 95 % 2,27 à 2,73) quand 1 parent du 1er degré est décédé de cancer de la prostate, à 2,67 avec 2 parents du 1er degré et 5,30 avec 3 parents du 1er degré ou plus, ayant subi le même sort. Le décès d'un parent du 2ème degré ou même du 3ème degré augmente aussi le risque pour le patient, même si aucun parent du 1er degré n'est décédé d'un cancer de prostate et cela d'autant plus que plusieurs membres de la famille ont succombé à un cancer de la prostate.

Un argument pour orienter la prise en charge

Notons que l'âge du décès des proches semble à lui seul avoir un impact sur le risque, maximal quand le décès est survenu entre 50 et 59 ans pour les parents du 1er degré (avec une décroissance du risque ensuite) et 60-69 ans pour les proches du second degré. En revanche, le risque relatif est le même que les antécédents se situent du côté maternel ou paternel.

Les auteurs s'appuient sur un exemple pour illustrer l'importance de la recherche de ces antécédents familiaux. Il s'agit du cas d'un patient dont un parent du 1er degré est décédé par cancer de la prostate. Son risque relatif de décès, avant tout traitement, est de 2,49. Si l'interrogatoire retrouve deux parents du 2ème degré décédés de cette même cause, le RR de notre patient est alors multiplié par 2 (RR= 4,99). L'estimation de ce risque relatif de décès peut être utile pour la prise en charge des patients. Selon les auteurs de l'étude, elle peut aussi constituer une aide à la lutte contre le surdiagnostic aussi bien que le « sous-diagnostic » et leurs corollaires, les surtraitements et les « sous-traitements ». Les auteurs concèdent que de nombreux autres facteurs pourraient renforcer l'estimation de ce risque, comme l'âge des décès, les autres antécédents familiaux, le style de vie des familles, la nutrition, etc. D'autres données seraient toutefois nécessaires pour analyser la contribution de chacun de ces facteurs.

Référence : Albright F et coll. : Relative risks for lethal prostate cancer based on complete family history of prostate cancer death. Prostate. 2016 ; publication avancée en ligne le 16 août. doi: 10.1002/pros.23247.

Copyright © <http://www.jim.fr>